



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article245>

Le Premier Ministre devant l'Assemblée Nationale

- Articles de presse - Articles -



Date de mise en ligne : dimanche 3 juin 2007

Union des Forces de Progrès

« Les mauritaniens déplacés à l'extérieur de nos frontières suite aux douloureux événements de 1989, seront parmi nous dans les plus brefs délais »

Dans le discours qu'il a tenu ce jeudi 31 mai 2007 devant les membres du gouvernement et les députés de l'Assemblée nationale, le premier Ministre Zein Ould Zeidane a indiqué qu'une solution au problème des réfugiés sera trouvée dans les meilleurs délais.

« Pour renforcer l'unité nationale et conformément aux engagements du Président de la République, j'annonce officiellement que les mauritaniens déplacés à l'extérieur de nos frontières suite aux douloureux événements de 1989, seront parmi nous dans les plus brefs délais » dira le Premier Ministre.

Les réfugiés mauritaniens qui vivent au Sénégal et au Mali depuis maintenant 18ans, peuvent donc compter sur cet engagement pour espérer regagner leur pays dont ils ont été chassés en Avril 1989 par le pouvoir répressif et discriminatoire de Ould Taya.

La déclaration du Premier Ministre, que d'aucuns qualifient de pas supplémentaire dans la volonté du règlement de cet épineux dossier, si elle est suivi d'effet, pourrait aider à la décrispation de la situation et contribuer à la consolidation de l'unité nationale, priorité qui figure à la tête des six points recommandées au Premier Ministre par le Président de la République dans la lettre de mission que ce dernier lui a remise mercredi dernier.

L'engagement donné par les autorités de mettre sur place « un plan d'opérations approprié qui sera défini par le Gouvernement, en concertation avec les élus, les partis politiques, les organisations de la société civile concernées et avec l'assistance des organisations compétentes du système des nations unies et des autres partenaires au développement », est une piste tout à fait approuvable et qui doit, normalement, convenir à tous les acteurs impliqués dans le dossier des réfugiés.

Seulement, il est utile de préciser, qu'après le ton donné par le Premier Ministre, le moment est venu, désormais, de passer à des actes concrets. L'heure n'est plus ni à la tergiversation inutile ni au louvoisement suspect. L'application de l'un des plus importants engagements électoraux du Président nouvellement élu, ne doit, normalement, souffrir d'aucun retard. Et ce d'autant plus que, le cas de ces milliers de mauritaniens réfugiés vivant depuis de nombreuses années dans une totale précarité, est une flagrante et inacceptable injustice qu'il faut coûte que coûte réparer.

C'est d'ailleurs ce point de vue qui a été défendu par de nombreux députés, surtout ceux du groupe parlementaire de l'opposition. Kadiata Malick Diallo député UFP, Ould Lemmat, Kane Hamidou Baba et Sid'Ahmed Ould Mohamed, Mohamed Lemine Ould Cheikh, Naha Mint Cheikhna ont tous abordé ce sujet.

... Kadiata Malick Diallo a mis le doigt sur les nombreuses injustices subies par ces réfugiés tout au long de leur odyssée infernale, avant de demander aux nouvelles autorités de trouver une solution juste et définitive pour mettre fin au calvaire de ces apatrides.

Les députés du bloc des Indépendants et ceux des autres groupes parlementaires de la majorité présidentielle, ne se focaliseront pas tellement sur cette question, occupés qu'ils étaient à chanter les louanges du Président e la République et de son gouvernement (chasser le naturel, il revient au galop). Seul le député de Bababé Ba Alioune Ibra dans son intervention fera état, de manière tout à fait laconique, du cas de ces réfugiés, les autres passeront

sous silence cette question oubliant pourtant, qu'elle tient à coeur l'homme qu'ils glorifient à longueur d'intervention.

Le règlement de cette épineuse question des mauritaniens déplacée à l'extérieur de leurs frontières suite aux douloureux évènements de 1989 est devenu incontournable.

Qu'on le veuille ou pas, l'avenir d'une Mauritanie paisible et réconciliée passe obligatoirement par le règlement de ce dossier qui doit, cependant, s'accompagner du règlement de tous les autres dossiers pendants. La question de l'esclavage et tous les autres cas relevant du passif humanitaire et du non respect des droits de l'homme, doivent trouver des solutions appropriées.

Khalil Sow Khalil1965@yahoo.fr Nouakchott Info